

*Initiatives ministérielles*

• (1705)

Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, le budget représente la plus grave menace pour ces programmes sociaux. Il n'y a pas de quoi être fiers, la honte serait plus indiquée. Je vous explique pourquoi.

Le monstre souvent évoqué dans tous les discours sur le budget et les finances, ce n'est pas le déficit. Le monstre, c'est la dette qui ne cesse de grossir et qu'il nous est impossible de nous représenter. Cette dette s'élève actuellement à 560 milliards de dollars et, dans trois ans, elle aura atteint les 660 milliards environ.

Où prendrons-nous l'argent pour payer seulement l'intérêt sur cette dette? Je vais vous le dire. Imaginez que ce que nous dépensons chaque année est représenté par une tarte. Cette tarte de 160 milliards de dollars est ronde. Une pointe de 40 milliards de dollars sert à payer l'intérêt sur la dette et le reste à payer les programmes du gouvernement et les programmes sociaux.

Dans trois ans, nous aurons ajouté 100 milliards de dollars à la dette et l'intérêt représentera 50 milliards de dollars et non plus 40 milliards. Cela forcera le Canada à réduire ses dépenses au titre des programmes gouvernementaux et des programmes sociaux pour les ramener de 120 milliards à 102 milliards.

J'invite tous les Canadiens à se demander où nous prendrons l'argent pour payer ces programmes sociaux si nous avons 18 milliards de dollars de moins. Il y a deux possibilités: soit que notre économie connaisse une forte croissance, soit que nous augmentions les impôts. Cette dernière option n'en est pas vraiment une, mais le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux n'auront pas le choix parce que s'ils n'augmentent pas les impôts, ils devront réduire les services dans des secteurs importants comme les soins de santé et l'éducation. Ce sont là des programmes très importants auxquels nous nous sommes habitués au Canada.

Je vais évoquer quelques exemples actuels de la première option, en commençant pas un qui me tient beaucoup à coeur. Voici quelques faits à propos des soins de santé en Colombie-Britannique. La ville de Prince George, dans le nord de la province, dont l'hôpital dessert la moitié de la province, a perdu 80 p. 100 de ses chirurgiens orthopédistes. Il n'en reste plus qu'un pour servir la moitié de la province. Elle a perdu la moitié de ses obstétriciens-gynécologues et son seul neurochirurgien, entre autres spécialistes.

Pourquoi ces spécialistes ont-ils quitté la région depuis 18 mois? Ce n'est pas parce qu'ils veulent gagner davantage, mais plutôt parce qu'ils ont trouvé intolérable de travailler sous le régime des compressions budgétaires qui leur ont été imposées, non pas seulement par le gouvernement provincial mais aussi par le fédéral. Il s'agit d'une double culpabilité en l'occurrence. Elle n'est pas exclusive à l'un ou l'autre palier de gouvernement.

Les raisons sont doubles. Nous avons une demande accrue de services de santé et davantage de technologies coûteuses, mais moins d'argent pour les payer. Nous avons également une population vieillissante et nous connaissons une croissance démogra-

phique. Compte tenu des caractéristiques démographiques de notre pays, nous pouvons voir que la situation ne changera pas pour le mieux, mais plutôt pour le pire. La demande va donc augmenter.

Certaines situations tragiques se sont présentées dans le nord de la Colombie-Britannique. Il a fallu transférer des patients de cet hôpital par avion, et les médecins ont dû trouver des places à Edmonton, Calgary ou Vancouver pour y faire soigner des gens qui avaient parfois subi des blessures mettant leur vie en danger ou des gens dont les blessures ont été soignées beaucoup trop tard pour qu'ils reçoivent le traitement adéquat nécessaire pour survivre et redevenir en mesure d'exercer leurs activités normales. C'est très gênant, voire honteux, pour un pays riche comme le nôtre. On n'a qu'à parler à ces gens-là pour voir ce qui se passe.

Ce qui se passe dans le nord de la Colombie-Britannique n'est pas un fait isolé. La même chose se produit à Victoria. Un exemple? Un de mes collègues m'a appelé pour me raconter ceci: «J'ai une patiente de 40 ans qui souffre de vertiges. Nous pensons qu'elle a une tumeur au tronc cérébral, qui fait partie du cerveau. Elle va attendre deux mois son examen scanographique, et son examen IRM est renvoyé aux calendes grecques.»

Madame la Présidente, que vous diriez-vous, à la place de cette dame? Il est dramatique que ce genre de choses se produise chez nous. Si elle avait assez d'argent, elle se rendrait aux États-Unis et obtiendrait ces services en deux ou trois semaines. Contrairement à ce que les députés ministériels prétendent, nous avons au Canada un système de soins de santé à deux vitesses.

• (1710)

Le gouvernement dit qu'il va retirer de l'argent aux Canadiens, sous prétexte de compressions: il va réduire les paiements de transfert aux provinces de 8,4 milliards de dollars et abaisser le déficit fédéral. Ce n'est pas vrai. Tout ce que le gouvernement fait, c'est faire porter le fardeau aux contribuables et aux provinces. Ce n'est pas juste.

J'aurais une solution constructive à proposer, mais elle suppose un changement d'orientation, une certaine ouverture d'esprit et la volonté de changer les choses à l'avenir. C'est un saut dans l'inconnu qui aurait pour effet de fournir un bien meilleur régime d'assurance-maladie à tous les Canadiens.

Il faut laisser le gouvernement fédéral s'occuper de définir ce que sont les services de santé essentiels et de veiller à ce que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, soient assurés. Aucun membre de notre parti ne veut que certains Canadiens soient privés de leurs services de santé essentiels faute d'argent. Nous luttons contre cela et nous continuerons de le faire dans l'avenir. Nous voulons garantir que tous les Canadiens aient accès à ces services essentiels. Cependant, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que le régime d'assurance-maladie public continue de payer pour tout. C'est impossible. Nous devons donc déterminer quels sont les services à assurer et veiller à ce qu'ils soient fournis partout au Canada.

Il faut donner aux provinces le pouvoir de recueillir des fonds pour ces services de santé. Pour ce faire, il faut modifier la Loi canadienne sur la santé. Il n'est pas question de la supprimer,